

## *PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION du comité Directeur*

*Du jeudi 10 février 2022 au CDOS - 28 rue Julien 69003 Lyon (salle Mélina Robert Michon)*

### **I. Ordres du jour**

Sujet I.01	1ère édition du festival de l'eau	3
Sujet I.02	Retour réunion des présidents de CODEP de la région AURA	4
Sujet I.03	Préparation AG FFESSM	5
Sujet I.04	Point d'avancement sur les groupes de travail	5
Sujet I.05	Réunion des présidents	6
Sujet I.06	Budget prévisionnel des commissions	7
Sujet I.07	Tour de table	7

----- Début de la séance (19h45) -----

**Président de séance** : Renaud HELSTROFFER

**Secrétaire de séance** : Patricia AUDOUY

Les pass sanitaires de tous les membres présents ont été contrôlés lors de la réunion par Patricia AUDOUY. Tous les pass sanitaires étaient valides.

<p><b><u>Membres comité directeur présents (12) :</u></b> <b>HELSTROFFER Renaud</b> (président) <b>BEAUDIQUEZ Thierry</b> (président adjoint)(en visioconférence) <b>JAVILLIEY Alain</b> (trésorier) <b>AUDOUY Patricia</b> (secrétaire) <b>STUCKENS Anne</b> (secrétaire adjointe) <b>BARDASSIER Laurent</b> (administrateur)(en visioconférence) <b>CORDIER Hervé</b> (administrateur) <b>FRAMINET Gilles</b> (administrateur) <b>JALOUNEIX Yves</b> (administrateur) <b>LAFONT Catherine</b> (administrateur)(en visioconférence) <b>PAOLOZZI Stéphane</b> (administrateur) <b>SENTENAC Pascale</b> (administrateur)</p> <p><b><u>Présidents de commissions présents (8) :</u></b> <b>LEAL RODRIGUEZ Diana</b> (hockey subaquatique)(en visioconférence) <b>THIEBAUD Jérôme</b> (hockey subaquatique) <b>FANTON Henri</b> (audiovisuelle) <b>FOURNIER Brigitte</b> (biologie/environnement) <b>DUFOUR Stéphane</b> (nage avec palmes)(en visioconférence) <b>CAILLON Patrick</b> (tir sur cible) <b>DOMAS Charles</b> (technique) <b>GROSBOIS Guy</b> (président adjoint technique)</p>	<p><b><u>Membres comité directeur excusés :</u></b> <b>SANTSCHI Samuel</b> (trésorier adjoint) <b>SURROCA Jérôme</b> (vice-président) <b>BERTIN Vincent</b> (administrateur) <b>CARRION Denis</b> (administrateur) <b>GAY Valérie</b> (administrateur)</p> <p><b><u>Présidents de commission excusés :</u></b> <b>POTHE Franck</b> (archéologie) <b>PHILIPPS Benoit</b> (souterraine) <b>CORDIER Frédérique</b> (apnée)</p> <p><b><u>Membres comité directeur absents :</u></b> <b>CURE Anne-Edith</b> (administrateur) <b>DELCAMBRE Thierry</b> (administrateur) <b>GIRAUD Olivier</b> (administrateur)</p> <p><b><u>Présidents de commissions absents :</u></b> <b>ARROYO Hélios</b> (pêche sous-marine)</p>
--	--

**Le quorum est atteint.**

## Sujet I.01 1ère édition du festival de l'eau

Ce festival s'adresse à l'ensemble de la population et se structure autour de 3 grands thèmes : Célébrer, Protéger et Découvrir.

**Pour cette première édition, le "Festival de l'eau" aura lieu les 1, 2 et 3 Juillet 2022.**

Cet appel à projets vise à compléter la programmation de la Ville de Lyon, par la proposition de rendez-vous :

- **Toutes les disciplines peuvent être représentées : sportives, culturelles, artistiques, loisirs, gastronomiques, etc.**
- En plein air, sur l'espace public.
- Gratuits.
- Accessibles à tous les publics.

Les projets présentant un lien avec le patrimoine du Rhône, de la Saône, de la Confluence ou avec l'élément aquatique seront favorisés.

Les porteurs de projets peuvent demander une aide financière, logistique, en communication.

### Candidature à envoyer avant le lundi 28 février 2022

Plusieurs propositions d'organisation de participation peuvent être envisagées par le CODEP69 :

- Le CODEP69 mène une action globale avec participation des clubs  
ou
- Le CODEP69 mène une action individuelle ainsi que les clubs.

L'idée serait de faire des baptêmes de plongée dans une piscine installée sur le site de confluence en association avec la commission biologie et mener une campagne de sensibilisation à l'environnement en utilisant le slogan « Ici commence la mer ». Possibilité de pouvoir se procurer une piscine gratuite de 6 m X 10 m.

Pascale SENTENAC se charge de chercher l'origine du thème « ici commence la mer » et de contacter Vincent BERTIN.

Les membres du comité directeur et présidents de commissions présents seraient plutôt favorables à la participation du CODEP69 au festival de l'eau.

Catherine LAFONT sera la référente environnement.

Catherine évoque que ce type d'action a déjà été réalisé antérieurement et que cela avait suscité la venue importante de personnes. Nécessité que toutes les commissions soient présentes et actives lors de ces journées.

En revanche, il peut être difficile pour certaines commissions de faire découvrir leur activité (NEV, tir sur cible, hockey subaquatique.....) dans une piscine de 6 m X 10 m mais il peut être envisagé la possibilité, en complément de la présence à confluence, d'investiguer la piscine du Rhône.

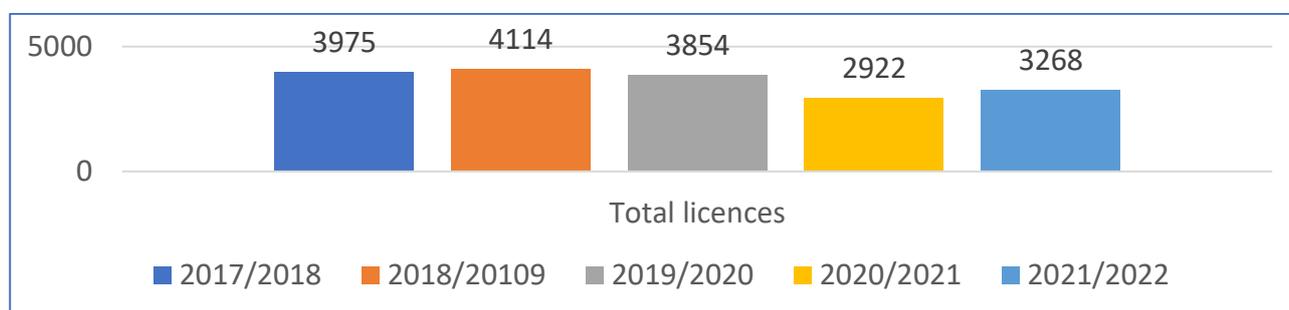
Les membres du CODEP69 et les présidents de commissions présents prennent la décision que le CODEP69 mène une action globale avec participation des clubs avec l'organisation suivante :

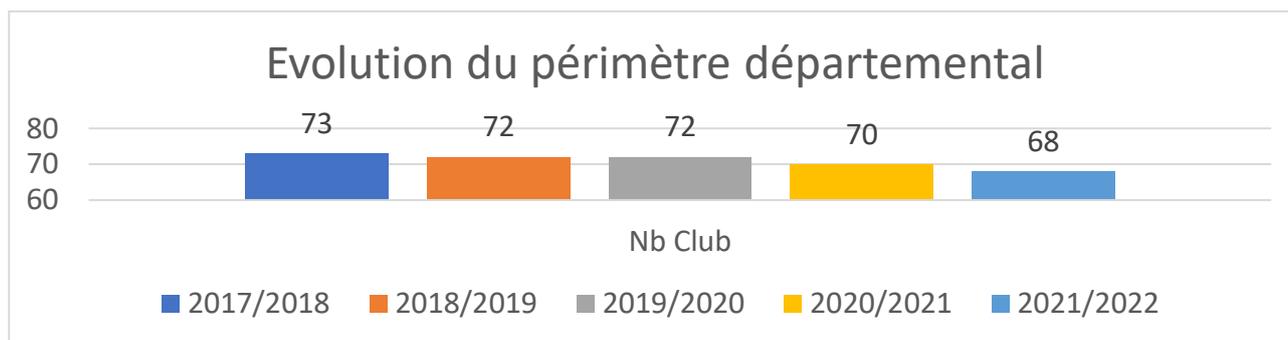
- 1 ou 2 piscine(s) seront installées sur le site de confluence pour effectuer des baptêmes de plongée (maximum 3 binômes par piscine)
  - Installation de stands, d'exposition de photos, affiches.
  - Prévoir un espace vestiaire et des toilettes sèches.
  - Nécessité de prévoir une communication pour solliciter la participation des clubs/SCA : Stéphane DUFOUR se charge de créer un formulaire à envoyer aux présidents de clubs/SCA et encadrants avec des créneaux de disponibilité par demi-journée et la possibilité de fournir ou non du matériel.
  - Le gonflage peut être effectué par Sub Odysée ou avec un compresseur indépendant.
  - Les présidents des commissions tir sur cible, apnée, hockey subaquatique, nage avec palmes sont en charge de solliciter les clubs pratiquant ces activités afin d'évaluer la faisabilité.
- Réponses au plus tard pour le 18 février 2022.**
- Il peut y avoir la possibilité d'une grande salle à la piscine du Rhône pour effectuer des conférences et des projections de courte durée. Voir si des films existent sur les activités de la FFESM.

## Sujet I.02 Retour réunion des présidents de CODEP de la région AURA

Réunion organisée par AURA et qui s'est tenue au centre international de séjour de Lyon sur la journée du samedi 15 janvier 2022. A permis de connaître les autres présidents, l'équipe AURA et d'échanger sur différents sujets.

Vous trouverez ci-dessous un diagramme représentant l'évolution des licences de 2017 à 2022 ainsi qu'un diagramme représentant l'évolution du nombre de clubs et SCA au CODEP69.





#### Sujet I.03 Préparation AG FFESSM

Après plusieurs reports, l'assemblée générale nationale se tiendra les 23 et 24 avril 2022. A ce jour, 30 bénévoles sont inscrits et nécessité de 60 bénévoles pour que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Les inscriptions peuvent se faire :

- Soit par le site volunteo : <https://volunteo.com/fr/r/assemblee-generale-ffessm-2022-inscription-des-benevoles>
- Soit par le site de l'AGN 2022 : <https://agn-ffessm-2022.fr/>

#### Sujet I.04 Point d'avancement sur les groupes de travail

**\*Projet tarifs privilégiés** (Référénts : Denis CARRION et Valérie GAY) :

Projet en cours d'élaboration. Renaud HELSTROFFER a transmis une enquête qui avait été faite il y a deux ans mentionnant les tarifs négociés que certains clubs avaient pu obtenir.

**\*Newsletter** (Référénts : Pascale SENTENAC, Thierry BEAUDIQUEZ, Jérôme SURROCCA, Renaud HELSTROFFER)

Pascale demande aux commissions de lui transmettre des articles courts sur les évènements passés ou à venir afin de concevoir une newsletter avant fin février 2022.

**\*Fiches pratiques** (Référénts : Denis CARRION, Thierry BEAUDIQUEZ, Vincent BERTIN, Laurent BARSASSIER, Renaud HELSTROFFER)

Laurent finalise une fiche pratique sur le thème de la trésorerie des clubs.

La commission jeunes/enfants propose de réaliser une fiche pratique sur la plongée enfant. Renaud leur transmettra la matrice du document.

**\*Revue bi-annuelle** (Référénts : Pascale SENTENAC, Frédérique CORDIER, Guy GROSBOIS, Laurent BARDASSIER, Renaud HELSTROFFER)

Pascale se propose de faire un chemin de fer rassemblant tous les éléments de construction de la revue. Elle a aussi besoin de photos haute définition pour cet éditorial.

**\*Logiciel comptable** (Référénts : Alain JAVILLIEY, Patricia AUDOUY, Renaud HELSTROFFER)

Nous profiterons de notre visite au salon de la plongée, mi-mars 2022, pour rencontrer VP DIVE.

**\*Suivi budgétaire** (Référénts : Alain JAVILLIEY)

Cf paragraphe sur le budget prévisionnel

**\*Gestion du site internet**

Difficultés de réception de l'information sur certaines boites mails fonctionnelles.

Stéphane DUFOUR se propose de contacter TCP afin de régler ces dysfonctionnements.

Pascale SENTENAC a travaillé sur plusieurs logos pour la commission jeunes/enfants ce qui a permis à celle-ci de faire un choix parmi plusieurs propositions.

Un logo CODEP69 est en cours de création pour chaque commission. Ils seront déposés sur le site du CODEP69 afin de faciliter l'accès aux utilisateurs.

**\*Aide au développement des commissions**

Commission jeunes/enfants : Organisation d'une rencontre jeune prévue pour la première quinzaine d'avril (baptême plongée, initiation hockey, biologie sous-marine, nage avec palmes, vidéo). Cette manifestation devrait se dérouler à la piscine de Vaugneray.

**\*Promotion** (Référente : Pascale SENTENAC)

En ce qui concerne les chemises pour le comité directeur et les présidents de commission, Pascale a exploré plusieurs fournisseurs et la société KANUMERA reste avec des tarifs les plus attractifs car elle nous fait bénéficier des tarifs négociés qu'elle pratique pour les chemises de la FFESSM.

Pour les polos encadrants : en cours. Souhait de les avoir pour l'examen initiateur du 3 avril 2022 afin de les offrir aux nouveaux initiateurs.

## Sujet I.05 **Réunion des présidents**

Prévue le **vendredi 18 mars 2022 à 19h30** au CDOS. Présence du président de la FFESSM, Frédéric DI MEGLIO.

Les points abordés seront :

- Le festival de l'eau
- Bilan des licences 2021/2022
- Information sur les sujets travaillés par le CODEP69
- Subventions Agence Nationale du Sport (ANS)
- Débat sur la FFESSM avec Frédéric DI MEGLIO

## Sujet I.06 **Budget prévisionnel des commissions**

La période du budget prévisionnel se situe entre le 1er septembre 2022 et le 31 août 2023.

Pour l'élaboration des budgets prévisionnels :

- Utiliser les tableaux sans les modifier. Un modèle sera transmis aux présidents de commissions ainsi que le guide d'utilisation.
- Prévoir toutes les actions y compris si elles sont potentielles.
- Prévoir les investissements à solliciter

Les budgets doivent être envoyés au plus tard le **30 mars 2022** au trésorier (tresorier@codep69-ffessm.fr) et copie au président (president@codep69-ffessm.fr).

### **Processus budgétaire :**

Les budgets faisant appel aux subventions d'AURA ne concernent que la formation des cadres et seulement dans ce cas les factures sont à libeller au nom du Comité AURA.

Le responsable de l'action se charge d'envoyer directement à AURA, avec copie à Alain JAVILLIEY, les frais engendrés par une action et dont la participation est prévue par AURA. Cette organisation a été convenue entre la présidente d'AURA et le CODEP69.

Quand c'est une action CODEP, envoyer à Alain JAVILLIEY les factures et notes de frais. Les factures doivent être libellées au nom du CODEP69.

Le CODEP peut régler directement les factures des prestataires. Si l'avance des frais a été faite par l'organisateur, il est nécessaire, dans ce cas-là, de faire une note de frais.

Pour les actions avec participation AURA, toutes les factures doivent être libellées au nom d'AURA. En revanche les notes de frais (frais déplacement encadrants ou abandon de frais....) sont réglées par le CODEP.

Une action non prévue dans le budget prévisionnel sera étudiée et le financement sera envisagé après accord du CODEP.

## Sujet I.07 **Tour de table**

*Brigitte FOURNIER* : Un stage biologie qui était prévu sur 2 jours va être prolongé d'un jour. Alain JAVILLIEY se charge de contacter AURA pour la réévaluation du financement de cette action. L'ASPTT fait une formation biologie pour les enfants : le CODEP donne son accord de principe mais nécessité d'avoir plus d'informations.

*Laurent BARDASSIER* manifeste sa surprise que le comité directeur AURA en soit qu'à la prise de marques et la stabilisation du fonctionnement au bout de plus d'un an de mandat.

*Charles DOMAS* précise, en réponse à Laurent BARDASSIER, que le comité AURA a dû faire face à de nombreuses modifications de son comité et a assuré de nombreuses actions cette année. AURA n'a refusé aucune action proposée par la CTR. Il n'y a pas de déficit de formation par rapport aux années précédentes.

*Hervé CORDIER* transmet des informations de la part de Frédérique CORDIER : L'open d'apnée n'aura pas lieu dans le Rhône en 2022. Un projet d'organisation régionale est en cours de réflexion pour cette manifestation avec changement du lieu chaque année.

*Guy GROSBOIS* : Souhaiterait développer des soirées à thèmes en faisant appel aux autres commissions du CODEP.

Les relations restent encore tendues avec AURA ce qui ne permet pas d'envisager certaines actions. Pas de difficultés au niveau du département.

*Gilles FRAMINET* souhaite connaître s'il y a des possibilités d'avoir des minibus à tarif préférentiel. Réponse : Le CODEP69 a un partenariat avec MINGAT.

*Anne STUCKENS* : Poursuite des partenariats avec les commissions dans le cadre de la section jeunes/enfants de l'ASPTT.

*Henri FANTON* est disponible, si besoin, pour assurer des reportages photos pour des compétitions, entraînements....

----- *clôture de la séance à 22h00* -----

**La Secrétaire**

Patricia AUDOUY



**Le Président**

Renaud HELSTROFFER

